



**Association  
Intercommunale  
des Eaux du Mormont**

**RAPPORT  
DE  
GESTION 2009**





## Table des matières

### Gestion administrative

Conseil Intercommunal .....	3
Comité de direction .....	7
Personnel d'exploitation .....	9

### Gestion technique

Autocontrôle / Qualité de l'eau.....	10
Défense incendie .....	14
Réseau de distribution EPOT .....	15
Bâtiments / ouvrages AIEM.....	17
Matériel technique et compteurs .....	18



Avant toute autre considération, le Comité de direction adresse ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, de près ou de loin, œuvrent au bon fonctionnement de l'Association.

## CONSEIL INTERCOMMUNAL / COMPOSITION

---

### La Sarraz

**Délégation fixe :** Rosa Mischler

**Délégation variable :** membres :  
Bernard Cuhat  
Bertrand Guillaume-Gentil  
Jean Hubert  
Jean-François Meylan

suppléants :  
Christian Conod  
Gills Magnenat

### Eclépens

**Délégation fixe :** Claude Dutoit

**Délégation variable :** membres :  
Jean-François Kaeser  
André Loewer (jusqu'au 30.04)  
Daniel Gachet (depuis le 01.05)

suppléants :  
Roger Martignier  
Christophe Mercier  
(depuis le 01.05)

### Pompaples

**Délégation fixe :** Pascal Chassay

**Délégation variable :** membres :  
François Bourqui  
Christian Mojonnier

suppléants :  
André Favey  
Gilles Pittet

### Orny

**Délégation fixe :** Moreno Ghidini

**Délégation variable :** membres :  
Cédric Fonjallaz

suppléant :  
Martial Messeiller



**BUREAU 2009**  
JUSQU'AU 30 JUIN

président : François Bourqui  
vice-président : Bernard Cuhat  
scrutateurs : André Loewer  
Christian Mojonnier  
scrutateurs suppléants : Bertrand Guillaume-Gentil  
Cédric Fonjallaz  
secrétaire : Eliane Fonjallaz

**DEPUIS LE**  
**1<sup>ER</sup> JUILLET**

président : Bernard Cuhat  
vice-président : Jean-François Kaeser  
scrutateurs : Christian Mojonnier  
Daniel Gachet  
scrutateurs suppléants : Bertrand Guillaume-Gentil  
Cédric Fonjallaz  
secrétaire : Eliane Fonjallaz

**COMMISSION**  
**DE GESTION ET**  
**DE RECOURS**

La Sarraz Jean Hubert  
Eclépens Jean-François Kaeser  
Pompaples Pascal Chassay  
Orny Cédric Fonjallaz



**ACTIVITES**

Le Conseil Intercommunal a tenu 3 séances plénières.

**SEANCES**

**Le 17 juin 2009 - Salle de la Biolle à Pompaples**

Suite à la démission de M. Roger Pralong, M. le Président assermenté M. François Cloux.

Le Conseil Intercommunal :

- approuve les comptes de l'AIEM arrêtés au 31 décembre 2008 à l'unanimité et donne décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2008.

Suite à la démission de Mme Chantal Quidort, le Comité de direction a nommé Mme Eliane Fonjallaz au poste de secrétaire du Comité et du Conseil de l'AIEM.

Election au Comité de direction : M. François Cloux est élu à mains levées à l'unanimité. Le Comité l'a nommé vice-président.

Arrivé au terme de son mandat de président du Conseil, M. François Bourqui est remplacé par M. Bernard Cuhât et M. Jean-François Kaeser est élu vice-président.

La motion déposée le 7 octobre 2008 prise en considération par le Conseil Intercommunal, est déclarée irrecevable selon le SeCRI, mais le Comité de direction a décidé de la transformer en postulat, voici les réponses :

Point 1 : *soumettre le tarif du 5 juin 2007 au chef du département de la sécurité et de l'environnement pour approbation :*

- Selon le SCAV, notre tarif est valable. Néanmoins, le Comité a décidé de soumettre au Chef du département le prochain tarif.

Point 2 : *rédiger un tarif pour la fourniture de l'eau industrielle et soumettre ce tarif à l'approbation du Conseil :*

- Le Comité de direction étudiera, lors de la prochaine évaluation du tarif de la vente de l'eau, l'opportunité ou non de faire un tarif d'eau industrielle généralisé qui sera soumis au Conseil pour approbation.

Point 3 : *En application de l'art. 27 des statuts de l'AIEM, de définir un prix de vente pour la consommation d'eau industrielle de l'entreprise Holcim :*

- Comme la Commune d'Eclépens n'était pas compétente de la signature de la convention passée avec Holcim SA, celle-ci n'est pas valable. Le Comité négocie une nouvelle convention.



**Le 7 octobre 2009 - Salle du Jaquemart à La Sarraz**

Le Conseil Intercommunal :

- adopte le préavis 10.09/3 Remplacement et pose de nouvelles conduites d'eau potable et pose des services en fouille.

**Le 8 décembre 2009 – Salle du Jaquemart à La Sarraz**

Le Conseil Intercommunal :

- adopte le préavis 12.09/4 relatif au budget 2010 avec un excédent de charges de Fr. 7'400.--.



## COMITE DE DIRECTION

---

<b>COMPOSITION</b>	Président :	Franco Cetrangolo	<ul style="list-style-type: none"><li>- administration générale</li><li>- finances</li><li>- responsable à Eclépens</li></ul>
	Vice-président :	Roger Pralong (dès le 7 octobre 2008)	<ul style="list-style-type: none"><li>- personnel d'exploitation</li><li>- autocontrôle</li></ul>
		François Cloux (dès le 12 mai 2009)	<ul style="list-style-type: none"><li>- qualité de l'eau</li><li>- responsable à La Sarraz</li></ul>
	Membres :	Eric Bernard	<ul style="list-style-type: none"><li>- défense incendie</li><li>- réseau de distribution</li><li>- responsable à Pompaples</li></ul>
		Rocchino Mancino	<ul style="list-style-type: none"><li>- bâtiments, ouvrages</li><li>- matériel technique</li><li>- compteurs</li><li>- responsable à Orny</li></ul>
	Secrétaire :	Eliane Fonjallaz	

Boursière : Myriam Beyeler

**MUTATIONS AU COMITE** Suite à la démission de M. Roger Pralong, M. François Cloux est nommé pour le remplacer.

**SEANCES** Entre le 7 janvier et le 16 décembre 2009, le Comité de direction a tenu 26 séances ordinaires.

Le 3 novembre 2009 séance extraordinaire "Budget 2010".



## **ACTIVITES 2009**

Les préavis qui ont été adoptés tant par le Comité de direction que par le Conseil Intercommunal sont au nombre de 3 (voir chapitre "Conseil Intercommunal").

Le 22 mai, visite des ouvrages de l'AIEM en cours de réalisation avec la commission de gestion.

L'étude hydrogéologique pour la délimitation des zones de protection S1, S2 et S3 du nouveau Puits de Cinq-Sous est approuvée par le SESA.

Le Comité est d'accord de prendre part à l'étude régionale pour l'approvisionnement en eau dans la région de la Venoge, du Veyron et de la Morges.

Mise en service du puits de Cinq-Sous le 15 juillet.

Un contrat de maintenance intégrale / entretien des BH est conclu avec l'entreprise Hinni.

Le Comité a trouvé un emplacement pour la station d'accélération qui convient à toutes les parties concernées.

## **ACTIVITES EN COURS DE FINALISATION**

Le Comité de direction est occupé à la finalisation des projets suivants :

- Convention à établir avec la commune d'Oulens concernant l'achat de l'eau pour la défense incendie du site de CRIDEC.
- Projet d'adhésion de la commune de Ferreyres.
- Mise en conformité, auprès du registre foncier, des cessions de propriété et des servitudes des ouvrages, conduites et captages cédés par les communes.
- Participation active au projet de l'ARCAM concernant la réalisation d'un plan directeur régional de la distribution de l'eau par le bureau Hydro-Concept.





## **PERSONNEL D'EXPLOITATION**

---

La Sarraz	M. André Steiner
Eclépens	M. Philippe Champendal
Pompaples	M. Patrick Favey
Orny	M. François Pavillard

### **ACTIVITÉS**

Rien à signaler en dehors des travaux d'auto-contrôle.

La journée récréative n'a pas pu avoir lieu par manque de temps, celle-ci a été reportée en janvier 2010.

### **PROJETS EN COURS**

Le Comité de direction étudie la possibilité d'engager un fontainier pour l'AIEM. Cette personne sera au bénéfice d'une formation de fontainier ou de surveillant de réseau et aura comme responsabilité :

- la gestion et la responsabilité de l'autocontrôle sur l'ensemble des ouvrages de l'AIEM,
- du suivi des travaux effectués sur le réseau d'eau ainsi que sur les ouvrages,
- Entretien et nettoyage des infrastructures AIEM.
- la gestion et l'organisation des relevés de compteurs et éventuellement le remplacement de ces derniers.



## AUTOCONTROLE / QUALITE DE L'EAU

### **DESCRIPTION**

L'autocontrôle demande au distributeur d'eau de veiller à ce que l'eau de boisson distribuée soit en permanence conforme aux exigences légales et d'effectuer les analyses nécessaires. Il implique la mise en place d'un concept d'organisation de l'autocontrôle. Ces mesures sont dictées par le souci d'éliminer ou de réduire de manière acceptable les risques d'atteinte à la santé publique.

### **AUTOCONTRÔLE**

Actuellement nous n'avons pas établi de concept d'autocontrôle au nom de l'AIEM, nous attendons que les ouvrages principaux soient terminés. Pour le moment, l'autocontrôle est effectué par l'employé communal, comme par le passé.

La Sarraz :

- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel au départ de la distribution au réservoir de la Cressonnière,
- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel à St-Loup au robinet extérieur de la halte du bus,
- une fois par semaine = contrôle et manipulation de la vanne incendie du réservoir des Allevey.

Eclépens :

- une fois par mois = contrôle visuel des réservoirs (Sur Chaux et Pas de chauvet),
- une fois par année = vidange et nettoyage d'une cuve de réservoir (comme on dispose de 4 cuves, cela fait un tournus de 4 ans),
- trois fois par semaine = station de pompage "Cinq-Sous", contrôler les pompes, le niveau du béliet et purger le compresseur,
- trois fois par semaine = réservoir "Sur Chaux", contrôler le niveau.

Pompaples :

- une fois par semaine = contrôle de la consommation et des installations de pompage et du système de chlorage,
- une fois par mois = contrôle du réservoir en Beaugard et du fonctionnement de la vanne incendie,
- une fois par mois = contrôle du débit des sources et nettoyage de la chambre des sources,
- deux fois par année = nettoyage du réservoir de station de pompage,
- une fois par année = nettoyage du réservoir Beaugard,
- une fois par année = nettoyage des captages des sources de La Vaux.



Orny :

- une fois par mois = contrôle visuel du réservoir,
- tous les 2 ans = vidange et nettoyage du réservoir.

**QUALITÉ DE L'EAU** Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (Art. 275d de l'ODAI), tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs au sujet de la qualité de l'eau distribuée. Cette information doit contenir :

- provenance de l'eau,
- traitement de l'eau,
- teneur en nitrate de l'eau,
- la dureté totale de l'eau,
- une information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée. Lorsque des problèmes de qualité surviennent, il y a lieu de mentionner les non conformités et d'indiquer les mesures prises.

Cette information est envoyée à tous les propriétaires avec la facture d'eau. Elle est également placardée au pilier public des quatre communes et elle est également disponible sur notre site internet.

**Provenance de l'eau**

**Traitement de l'eau**

<b>LA SARRAZ</b>	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	Désinfection par chlorage
<b>ECLÉPENS</b>	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	désinfection par chlorage
	Nappe phréatique (Puits Cinq-Sols) Eclépens	non traitée
<b>POMPAPLES</b>	Eau de source (La Vaux) Pompaples	désinfection par chlorage
<b>ORNY</b>	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	désinfection par chlorage



## ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

### LA SARRAZ

4 Prélèvements en 2009 - Fontaines publiques de : Grand-Rue, Bourg de Jougne, route de Dizy  
(24 mars, 22 juillet, 1<sup>er</sup> septembre, - Hôpital de St-Loup (halte du bus)  
8 décembre)

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	7 à 47	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

### ECLEPENS

Prélèvement du 18 août 2009 - Fontaine publique face à la maison de commune

	Valeur de l'échantillon	Limite légale autorisée
Germes aérobies	3	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

### POMPAPLES

4 Prélèvements en 2009 - Source à "La Vaux" - Station de pompage, rue du Four  
(9 mars, 29 juin, 28 octobre, - Fontaines des Sordettes et celle face au satellite Denner  
16 novembre)

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	0 à 126	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

### ORNY

Prélèvement du 28 octobre 2009 - Administration communale - WC - Robinet du lavabo  
- Fontaine face EMS

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	1	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml



## ANALYSES CHIMIQUES

### LA SARRAZ

Prélèvement du 1<sup>er</sup> septembre 2009 - Fontaines publiques du Bourg de Jougne et de la route de Dizy

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	<b>Eau assez dure</b>
Dureté totale	°F	26.3 à 28.5	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	5.4 à 6.4	Moins de 25	

### ECLEPENS

Prélèvement du 18 août 2009 – Fontaine publique face à la maison de commune

	Unité	Valeur de l'échantillon	Objectif de qualité	<b>Eau très dure, sulfatée</b>
Dureté totale	°F	40.1	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	18.4	Moins de 25	

### POMPAPLES

Prélèvement du 28 octobre 2009 - Fontaine publique face au satellite Denner

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	<b>Eau assez dure</b>
Dureté totale	°F	25.9	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	10.3	Moins de 25	

### ORNY

Prélèvement du 28 octobre 2009 - Administration communale – WC – Robinet du lavabo  
- Fontaine face EMS

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	<b>Eau assez dure</b>
Dureté totale	°F	26.2	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	5.7	Moins de 25	

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

26 analyses microbiologiques (Eclépens 1 - Orny 1 - Pompaples 10 - La Sarraz 14) et 5 analyses chimiques (Eclépens 1 - Orny 1 - Pompaples 1 - La Sarraz 2) ont été faites en 2009. Tous les échantillons prélevés sur le réseau de distribution ont répondu aux exigences légales.



## **DEFENSE INCENDIE**

---

### **CONTRÔLE ET MAINTENANCE DES BHS**

Le contrôle et la maintenance des bornes hydrantes en 2009 a été effectué par :

- l'entreprise Hinni pour Pompaples, St-Loup et Orny,
- les employés communaux pour La Sarraz et Eclépens

### **RÉPARATION ET REPLACEMENT DES BHS**

Suite au contrôle de maintenance des bornes hydrantes de Pompaples, St-Loup et Orny, la maison Hinni a procédé à la révision complète de 3 BHS.

Une révision complète a été effectuée sur la BH qui se situe à l'entrée du portail du château de La Sarraz.

A St-Loup, nous avons, avec l'accord du commandant du feu, déposé et mis hors service la BH se trouvant sur le parking de l'école d'infirmières.



## **RESEAU DE DISTRIBUTION**

---

### **TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE RÉSEAU**    **Fuites et interventions diverses**

#### La Sarraz

Nous avons procédé à la réparation de 2 fuites d'eau.

La Maison Wagamet a dû intervenir au quartier "En Maillefer" à La Sarraz pour la recherche de conduites.

#### Eclépens

Nous avons procédé à la réparation de 3 fuites d'eau et au changement d'une vanne de prise d'eau.

#### Pompaples

Aucune fuite en 2009

#### Orny

Nous avons procédé à la réparation d'une fuite d'eau et au changement d'une vanne de prise d'eau.

### **Introductions**

### **RACCORDEMENTS AU RÉSEAU DE L'AIEM**

- Eclépens    Introduction du nouveau locatif communal (ancien abattoir),  
  
                  introduction du bâtiment de Berger-Ausderau,  
  
                  introduction du nouveau bâtiment de l'AVJ

**RÉSEAU DE DISTRIBUTION  
TRAVAUX PRÉVUS DANS  
LE PDDE – ÉTAPE 1**

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.09</u>
La Sarraz	- Connexion réseau haute pression (HP) – réseau basse pression (BP) via un réducteur de pression	<i>Non commencé</i>
	- Bouclage des Guébettes	<i>Terminé</i>
La Sarraz – Eclépens	- Remplacement de la conduite de liaison entre La Sarraz et Eclépens	<i>Non commencé</i>
La Sarraz – Pompaples	- Nouvelle conduite de distribution BP La Sarraz – Pompaples.	<i>Travaux en cours</i>
Pompaples	- Connexion sur la BP de La Sarraz	<i>Travaux en cours</i>
Pompaples – Orny	- Nouvelle conduite de distribution BP Pompaples- Orny	<i>Travaux en cours</i>
Eclépens	- Nouvelle conduite de distribution, nouveau réservoir du Mormont – Cinq-Sous, en DN 325mm	<i>Terminé</i>
	- Equipement et maillage du Pôle 11 Les Marais	<i>Terminé</i>





## BATIMENTS / OUVRAGES AIEM

---

### ENTRETIEN

Mis à part l'entretien usuel des installations, aucun n'investissement conséquent n'a été fait en 2009.

### ADDUCTION / STOCKAGE TRAVAUX PRÉVUS DANS LE PDDE – ÉTAPE 1

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.09</u>
La Sarraz	- Station d'accélération sur la conduite entre La Sarraz et Eclépens	<i>Non commencé</i>
	- Nouvelle chambre de réunion des captages de la "La Cressonnière" et établissement des zones de protections S1, S2 et S3	<i>Non commencé</i>
	- Construction du nouveau réservoir de la "Cressonnière"	<i>Travaux en cours</i>
Eclépens	- Construction d'un nouveau puits à Cinq-Sous, y.c. la désaffectation du puits actuel	<i>Travaux en cours</i>
	- Construction du nouveau réservoir du "Mormont"	<i>Travaux en cours</i>



## **MATERIEL TECHNIQUE / COMPTEURS**

---

### **COMPTEURS**

Le 1<sup>er</sup> relevé à distance des compteurs d'Orny a été fait et réussi avec succès.

Une grande partie des compteurs de La Sarraz ont été changés et équipés du système de relèvement à distance des m<sup>3</sup> consommés.

### **MATÉRIEL TECHNIQUE**

Le 25.02.2009, la maison Vokes-Air a procédé au remplacement des nattes filtrantes à poussière de la station de pompage de Pompaples.

Le 4.03.2009, la maison Häny est intervenue pour une réparation sur une pompe de la station de pompage de Pompaples.

Le 20.03.2009, la maison Technimat a procédé à la révision annuelle du système de chloration automatique par électrolyse du réservoir de la Cressonnière.

Le 12.06.2009, la maison Liaudet est intervenue au captage de Pompaples pour un curage et un fraisage de racines.

Le 23.10.2009, la maison Häny a procédé selon le contrat d'entretien au contrôle annuel des pompes de la station de pompage de la rue du Four à Pompaples.

Les 15 et 23.09 et le 14.10.2009, la maison Technimat a dû intervenir pour des dépannages et, pour finir, au remplacement du système de chloration automatique par électrolyse du réservoir de la Cressonnière.

